



Non encaissement de pension alimentaire

Par **demily**, le **18/06/2008** à **19:35**

bonjour,

mon ami envoie tout les 5 du mois un cheque pour la pension alimentaire de ses 2 enfants. ce cheque est libellé au nom de son ex epouse . il envoie ce cheque sans recommandé.

depuis le mois d'avril 2008, son ex epouse n'encaisse plus les cheques de pension alimentaire.cela n'avait jamais arrivé auparavant. ce mois-ci (juin 2008), il s'est permis d'envoyé le cheque de pension alimentaire , en recommandé avec accusé de réception. son ex epouse a bien reçu le courrier, (retour de l'accusé de reception), mais cette derniere n'effectue toujours pas les encaissement des 3 cheques restant .

nous aimerions savoir le delai d'encaissement d'un cheque de pension alimentaire ?

comment faut-il agir pour ne pas avoir de mesure de justice pour le motif de non paiement de pension alimentaire , sachant que les cheque sont envoyés en temps et en heures?

merci de votre attention.

cordialement

Par **JamesEraser**, le **18/06/2008** à **21:44**

[citation]comment faut-il agir pour ne pas avoir de mesure de justice pour le motif de non paiement de pension alimentaire[/citation]

Ne pouvez vous pas faire un virement compte à compte ?

Cordialement